

ASSOCIATIONS

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION – 2021

Dossier à renvoyer en mairie pour le Lundi 8 janvier 2021

- sous format papier : le déposer à l'accueil aux heures d'ouverture de la Mairie ou le remettre dans la boîte aux lettres de la Mairie
- sous format électronique : l'envoyer à l'adresse : contact@ville-treguier.fr (en demandant un accusé de réception)

Première demande Renouvellement Demande exceptionnelle

Nom de l'association :

Montant de la demande de subvention 2021 :

Joindre : une copie des statuts (pour une première demande ou modification)
 la liste à jour des adhérents
 un RIB au nom de l'association

Nota : les dossiers incomplets ne seront pas étudiés

FICHE 1 – Présentation de l'association

Nom de l'association :.....

Objet :.....

Adresse du siège social :.....

Code postal :..... Commune :.....

Téléphone :..... Email :.....

Site internet :.....

Date de publication de la création au Journal Officiel :.....

N° récépissé en préfecture :.....

Bureau de l'association :

Nom du Président-e :

Adresse :

Téléphone :..... Email :.....

Composition du bureau :

Trésorier -ère :

Secrétaire :

Nom de la personne en charge du dossier de subvention :

NOM Prénom :.....

Qualité :.....

Téléphone :..... Email :.....

FICHE 3 – Aides indirectes

Votre association est-elle hébergée par la ville de Tréguier ?

.....

Si oui, merci de bien vouloir indiquer quels locaux sont utilisés et la fréquence d'utilisation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre association bénéficie-t-elle de prêt de matériel de la ville de Tréguier pour l'organisation de vos manifestations (si oui, merci de détailler : tables, chaises, barnum...)?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre association bénéficie-t-elle de l'intervention des services techniques de la ville de Tréguier pour l'organisation de vos manifestations ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

FICHE 4 – Situation financière 2020

DEPENSES	2020	RECETTES	2020
<i>Fonctionnement :</i>		Cotisations	
Frais de personnel (charges comprises)		Produits des ventes (billetterie, tombola...)	
Licences			
Cotisations fédérales ou autres		<i>Subventions :</i>	
Transport et déplacement		Ville de Tréguier	
Frais généraux (postaux, administratifs...)		Lannion Trégor Communauté	
Loyers et charges locatives		Etat	
Assurances		Région	
Animations		Département	
Frais d'organisations de fêtes			
Frais de réceptions			
Frais de communication		Mécénat / partenariat	
Divers (à préciser)		Autres recettes (à préciser)	
<i>Equipement :</i>			
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

Résultat 2020 :
Actif financier - décembre 2020

<u>Compte chèque</u>	<u>Livret épargne</u>	<u>Caisse</u>	<u>Actions ou autres placements</u>

FICHE 5 – Budget prévisionnel 2021

DEPENSES	2021	RECETTES	2021
<i>Fonctionnement :</i>		Cotisations	
Frais de personnel (charges comprises)		Produits des ventes (billetterie, tombola...)	
Licences			
Cotisations fédérales ou autres		<i>Subventions :</i>	
Transport et déplacement		Ville de Tréguier	
Frais généraux (postaux, administratifs...)		Lannion Trégor Communauté	
Loyers et charges locatives		Etat	
Assurances		Région	
Animations		Département	
Frais d'organisations de fêtes			
Frais de réceptions			
Frais de communication		Mécénat / partenariat	
Divers (à préciser)		Autres recettes (à préciser)	
<i>Equipement :</i>			
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

Résultat 2021 :

FICHE 6 – Attestation sur l'honneur

Cette rubrique doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement), et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Le signataire doit obligatoirement être un représentant légal de l'association

Je soussigné-e :.....

Représentant légal de l'association :.....

Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements afférents.

Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics.

Montant de la demande de subvention sollicitée :.....

Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire de l'association dont le Relevé d'Identité Bancaire est joint au dossier.

A Tréguier, le

Signature